



AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par madame Marie-Christine Vézeau, trésorière et directrice du Service des finances, que le rôle de perception pour l'année 2025 est déposé à son bureau et que les comptes de taxes seront postés en conformité avec l'article 503 de la Loi sur les cités et villes et l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale.

La perception des taxes sera effectuée aux dates, aux heures et en la manière suivantes :

1 ^{er} versement :	20 mars 2025
2 ^{ième} versement :	20 mai 2025
3 ^{ième} versement :	18 juillet 2025
4 ^{ième} versement :	22 septembre 2025
5 ^{ième} versement :	20 novembre 2025

Du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Par paiement direct (interac), service disponible au comptoir de l'hôtel de ville, par chèque ou dans la plupart des institutions financières participantes.

Important :

Tout compte de taxes dont le total est égal ou supérieur à 300 \$ est payable en 5 versements égaux.

Prenez note qu'il n'y a plus d'émission systématique de reçus.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 31^e jour du mois de janvier de l'an 2025.

La trésorière et directrice du Service des finances,

Madame Marie-Christine Vézeau, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Christine Vézeau, trésorière et directrice du Service des finances, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 31^e jour du mois de janvier 2025 et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 31^e jour du mois de janvier 2025.

Signé : 
Madame Marie-Christine Vézeau, OMA
Trésorière et directrice du Service des finances